



Lancement du comparateur public des tarifs bancaires en France

Le 1^{er} février, Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, a lancé le premier comparateur public et gratuit des tarifs bancaires sur Internet. Le Ministre a chargé le CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) de créer et de gérer ce comparateur en ligne qui permet aux consommateurs de comparer gratuitement les principaux frais bancaires. Ce site, mis à jour chaque semaine, porte sur 11 tarifs de l'extrait standard de l'Observatoire des Tarifs Bancaires (OTB) des 155 principaux établissements de crédit et prestataires de services de paiement exerçant en France, soit 98 % du marché. Il compare par exemple l'abonnement à des services de banque à distance, les coûts d'une carte de paiement à débit immédiat ou différé, les frais de retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, ou les frais de tenue de compte. Le site accessible sur ordinateur, téléphone mobile ou tablette propose des comparaisons par département via un accès anonyme et immédiat à des données impartiales mises à jour en temps quasi réel.

Pour Michel Sapin « Ce site permettra à tout le monde de comparer gratuitement les tarifs des services de base, comme les virements, les prélèvements ou les cartes bancaires afin de faire en sorte que la concurrence s'exerce dans de bonnes conditions ». En améliorant les possibilités de comparaison du consommateur et la concurrence, le gouvernement souhaite notamment favoriser la mobilité bancaire. Pour Michel Sapin « Favoriser la mobilité bancaire permet de baisser les prix des services bancaires et d'améliorer leur qualité. » C'est à la mise en place de ce cercle vertueux que le comparateur veut participer. Les tarifs des établissements bancaires des DOM sont inclus dans le comparateur.

Le comparateur public des principaux tarifs bancaires : <http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>

Le dossier de presse : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20423.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Focus N°15 - La liquidité des marchés : mythe et réalité

L'évolution en cours du fonctionnement des marchés obligataires s'accompagne de la perception d'une dégradation structurelle et générale de leur liquidité, porteuse de risques pour la stabilité du système financier. Ce Focus montre que la réalité est plus nuancée et que la dégradation n'est pas forcément là où l'on croit. Ainsi, les indicateurs traditionnels apparaissent, par exemple, sur les titres de dette souveraine, en contradiction avec la perception des acteurs. L'altération de la liquidité concerne certains segments de marché plus que d'autres et affecte davantage sa volatilité et son niveau moyen que son prix. Elle est alimentée en outre par des facteurs conjoncturels et structurels dont l'impact sur la robustesse du système financier devra être apprécié à moyen terme. La période de transition actuelle peut néanmoins conduire à une organisation plus efficace des marchés obligataires, à une offre de services de liquidité plus résistante aux chocs et dont le prix reflète mieux la réalité des risques engagés, et enfin à un renforcement de la gestion par les investisseurs du risque d'assèchement de la liquidité. Des actions, tant des pouvoirs publics que des acteurs des marchés, pourront utilement aider à la matérialisation de ce scénario favorable.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,4% en décembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,5% enregistré en novembre 2015 et à celui de 11,4% de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis septembre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,0% en décembre 2015, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 9,9% de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juin 2009. Eurostat estime qu'en décembre 2015, 21 944 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16 750 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 52 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2014, le chômage a baissé de 2,026 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,501 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2015 ont été enregistrés en République tchèque et en Allemagne (4,5% chacun), à Malte ainsi qu'au Royaume-Uni (5,1% chacun, donnée d'octobre pour le Royaume-Uni). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,5% en octobre 2015) et en Espagne (20,8%).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-73 du 29 janvier 2016 relatif au service d'aide à la mobilité bancaire mentionné à l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier et aux plans d'épargne-logement inactifs mentionnés à l'article L. 312-20 du même code

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941379&categorieLien=id>

Décret n° 2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques et portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service de l'information stratégique et de la sécurité économiques »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031940456&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

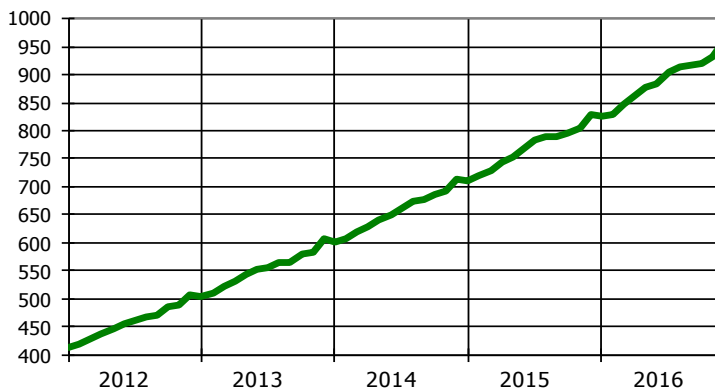
Les émissions nettes cumulées de billets

En janvier 2016, les émissions nettes cumulées de billets ont diminué de 1,2 million d'euros, après une hausse de 26,0 millions le mois précédent. Elles s'établissent à 956,7 millions d'euros, soit une progression annuelle de 15,7 %.

Le nombre de billets émis en janvier est constitué à 70,0 % par la coupure de 50 € (qui représente 63,9 % de la valeur globale de l'émission nette de billets).

La baisse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc appréciée de 49 centimes pour s'établir à 54,79 € au 31 janvier 2016.

Émissions nettes cumulées de billets (en millions d'euros)



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

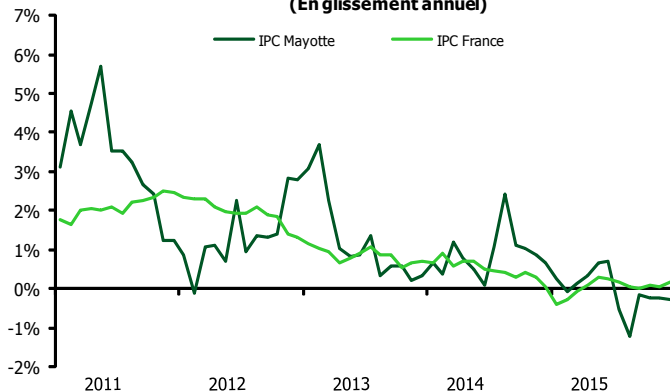
Stabilité des prix en 2015

En 2015, les prix à la consommation des biens et des services sont stables, après une progression de 0,9 % en 2014. L'augmentation des prix des services et de l'alimentation est entièrement compensée par la diminution des prix de l'énergie et des produits manufacturés.

Après une hausse de 2,4 % en 2014, les prix des services s'accroissent à nouveau en 2015 (+2,6 %). Les services demeurent ainsi le poste qui contribue le plus à l'évolution des prix à Mayotte (+0,9 point). En revanche, la progression des prix de l'alimentation est ralentie, passant de 2,3 % en 2014 à 0,4 % en 2015 (contribution de 0,1 point à l'inflation).

Les prix de l'énergie chutent fortement en 2015 (-4,9 %, contre -1,4 % en 2014) et apportent une contribution de -0,3 point à la variation des prix. Les prix des produits manufacturés confirment leur tendance baissière en 2015 (-2,6 % après -1,5 % en 2014) et contribuent aussi négativement à la hausse des prix (-0,8 point).

Indice des prix à la consommation (En glissement annuel)



Base 100 : année 2006

Source : INSEE

Signature de conventions collectives dans les secteurs du BTP et des services des eaux et assainissement

Avec l'appui et sous l'impulsion de la DIECCTE, les partenaires sociaux des secteurs du BTP et des services des eaux et assainissement ont signé une convention collective. Ainsi, trois arrêtés portant extension à la convention collective du BTP à Mayotte ont été publiés, un relatif à la grille de classification et des salaires des ouvriers et employés, deux concernant les postes d'ingénieurs, cadres, employés techniciens et agents de maîtrise. Un arrêté a également été publié pour étendre à Mayotte la convention collective des entreprises des services des eaux et assainissement.

Publiés le 15 décembre 2015, ces arrêtés s'appliquent obligatoirement à toutes les entreprises et tous les salariés inclus dans le champ professionnel et territorial susnommés.

Formation professionnelle : revalorisation de la rémunération des stagiaires

Par décret numéro 2015-1891 publié au Journal officiel du 31 décembre 2015, les taux et les montants des rémunérations versées aux stagiaires de la formation professionnelle à Mayotte ont été réévalués. Ainsi, les personnes bénéficiant du statut de stagiaire à partir du 1^{er} janvier 2016 percevront de nouvelles rémunérations. L'augmentation enregistrée varie de 100 % à 200 %. Ces évolutions concernent les salariés privés qui suivent un stage de formation agréé par l'État, les personnes à la recherche d'un emploi qui poursuivent un stage de formation agréé par l'État, les travailleurs handicapés privés d'emploi et les jeunes handicapés à la recherche d'un premier emploi, ainsi que les travailleurs non-salariés qui suivent un stage agréé par l'État.

Consommation électrique record en janvier 2016

Selon les données communiquées par Électricité de Mayotte (EDM), l'île de Mayotte a connu quatre pointes de consommation électriques consécutives, avec un nouveau record à 51,4 MW, en raison de la montée des températures et d'une utilisation accrue des appareils de climatisation. Ainsi, dans le but de maîtriser la demande en énergie, EDM a développé plusieurs offres d'aides qui permettent de s'équiper d'appareils moins énergivores en électricité ou de doter les habitations d'installations (toiture, peinture réfléchissante,...) dont le but est de réduire la température intérieure.

Etude INSEE : la moitié des Mahorais vivent en couple

En se basant sur les données du recensement en 2012, l'INSEE a publié en janvier 2016 une étude portant sur la structure des couples à Mayotte. Ainsi, en 2012, la moitié des Mahorais de 14 ans ou plus vivent en couple. Les femmes débutent leur vie de couple plus tôt mais après 30 ans, elles sont moins souvent en couple que dans le reste de la France. La mixité est trois fois plus importante à Mayotte : un tiers des couples unissent une personne née dans un pays étranger et une personne née à Mayotte ou ailleurs en France. Dans la majorité des couples mixtes, c'est la femme qui est née à l'étranger, principalement aux Comores. Les écarts d'âges y sont aussi plus grands. L'homme a 15 ans de plus que sa femme dans 14,0 % des couples, soit sept fois plus qu'en France. Très peu de couples sont sans enfant, à peine un sur six contre un sur deux ailleurs en France.

[Pour de plus amples informations, consulter la note N°26 – Janvier 2016 sur le site de l'INSEE.](#)

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		déc.-15	117,9	0,1%	-0,3%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		nov.-15	11 533	-5,3%	15,2%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	47 149	22,9%	32,7%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-15	496 069	-	5,5%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-15	466	-29,5%	27,3%
		cumulées	déc.-15	8 107	-	12,0%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-15	0,99%	-0,73 pt	-0,04 pt
		cumulé	déc.-15	1,63%	-0,07 pt	0,10 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	déc.-15	708	60,9%	15,3%
		cumulés	déc.-15	5 579	-	-0,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-15	29 374	60,0%	-0,7%
		cumulés	déc.-15	303 197	-	0,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	déc.-15	23,2	-7,4%	18,5%
	cumulés	déc.-15	318,3	-	-7,1%	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-15	16 383	775,8%	848,5%
		cumulées	déc.-15	99 012	-	29,2%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-15	41 832	0,3%	2,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	déc.-15	288 942	-	5,6%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-15	12 086	7,2%	5,2%
		cumulée	déc.-15	129 059	-	5,8%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	déc.-15	304	57,5%	33,9%
		cumulées	déc.-15	2 742	-	4,7%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	déc.-15	484	11,3%	-42,7%
		cumulées	déc.-15	6 381	-	-32,7%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-15	0,7	-20,0%	-76,0%
		cumulées	déc.-15	17,3	-	19,4%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-15	6,6	-20,7%	-76,8%
	cumulées	déc.-15	167,1	-	11,4%	

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :		* hors prime d'Etat				
	1,01%					

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
0,85%	0,90%	0,97%	0,90%

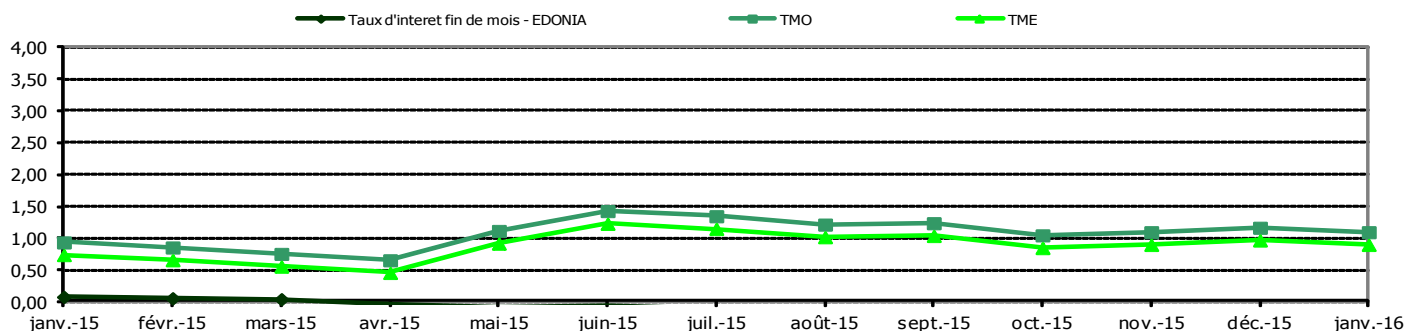
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1,05%	1,10%	1,17%	1,10%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

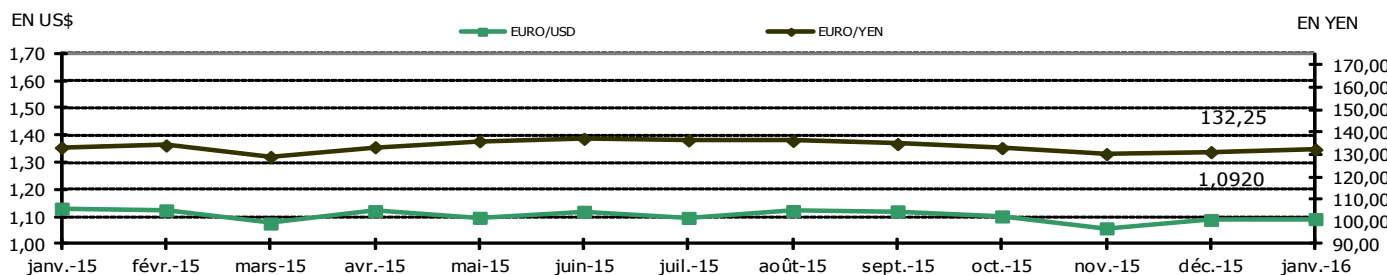
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0920	EURO/ZAR (Afrique du sud)	17,4927	EURO/SRD (Surinam)	4,3327
EURO/JPY (Japon)	132,2500	EURO/BWP (Botswana)	12,3937	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9388
EURO/CAD (Canada)	1,5363	EURO/SCR (Seychelles)	14,9550	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6559
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7641	EURO/MUR (Maurice)	39,0467	EURO/BBD (La Barbade)	2,1661
EURO/SGD (Singapour)	1,5550	EURO/BRL (Brésil)	4,4294	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9436
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5101	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8149	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3474,8271	EURO/XCD (Dominique)	2,9243	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Yves MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97 600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 22 février 2016 - Dépôt légal : février 2016 - ISSN 1240 - 280X